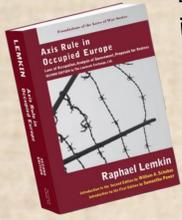


LE GÉNOCIDE : OBJET D'HISTOIRE. ETUDE HISTORIOGRAPHIQUE, ANTIQUITÉ ET TEMPS PRÉSENT

PIERRE-EMMANUEL LEBONNOIS
DOCTORANT

NAISSANCE DU CONCEPT DE GÉNOCIDE



Le génocide est un concept inventé en 1943 par Raphael Lemkin, juriste américain d'origine polonaise, dans son livre *Axis Rules in Occupied Europe*, en réponse à l'extermination de masse des Juifs d'Europe et à un vide moral, historique et juridique.

Vide caractérisé par la déclaration de Winston Churchill en août 1941 à la BBC qui qualifiait cette extermination de « crime sans nom ».

CONVENTION DE L'ONU ADOPTÉE À PARIS LE 9 DÉCEMBRE 1948

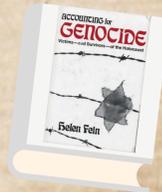
Convention pour la prévention et la punition du crime de Génocide

Projet intentionnel de détruire un groupe identifié par une sélection, un tri de la population comprenant : groupes nationaux, raciaux, ethniques, religieux. Ce projet comprend :

- L'assassinat de masse.
- Infliger de graves dégâts physiques et mentaux aux membres du groupe visé.
- Infliger délibérément des conditions de vie destinées à détruire totalement ou partiellement le groupe visé.
- Imposer des mesures contraceptives au groupe visé.
- Transférer de force les enfants du groupe visé vers un autre groupe.

PUBLICATION D'UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE

En 1979, Helen Fein, sociologue et historienne américaine, publie un ouvrage de référence : *Accounting for Genocide*. C'est la première fois que le génocide, concept juridique, bascule dans le champ historique.



ABSENCE DE CONSENSUS ACADÉMIQUE

- Deux courants académiques s'opposent :
- **EXCLUSIF**: on se réfère strictement à la définition de l'ONU
 - **INCLUSIF**: on étend la définition du génocide à d'autres critères, notamment politique et social.

Juridiquement seule la définition présente dans la Convention fait foi



2000' APPARITION DES "GÉNOCIDES STUDIES"

Au tournant des années 2000, un nouveau champ de recherche, essentiellement anglo-saxon, appelé *Genocide studies*, rassemble de nombreuses études portant sur le concept de génocide.

"DES GÉNOCIDES ANTIQUES ?"

Une part non négligeable des *Genocide studies* porte sur la période antique. Ainsi pour Ben Kiernan, Hans Van Wees ou David John Colwill, l'*Illiade* serait le témoignage d'une "conscience génocidaire" dans l'Antiquité, et la destruction de Carthage en -146 serait un exemple concret de génocide antique.

BIBLIOGRAPHIE

LES PRINCIPAUX OUVRAGES DE RÉFÉRENCE SUR LE GÉNOCIDE :



MA THÈSE

Face à la difficulté du sujet, ma thèse propose de répondre à trois objectifs :

- Appréhender le concept controversé du génocide dans l'historiographie.
- Déterminer ce qui relève du génocide (intentionnalité, planification, identité, radicalité...) pour les spécialistes de la question.
- Interroger l'Antiquité

Méthode

Le travail d'analyse historiographique repose sur la rédaction de comptes-rendus critiques et sur la réalisation de tableaux analytiques pour chaque publication en lien avec l'objet d'étude. Cette méthode permet de comparer les angles d'approche des chercheurs et l'évolution de leur réflexion dans le temps et selon les événements internationaux.

Sources

Les sources sont constituées de l'ensemble des ouvrages portant sur le génocide, tant pour la période antique que contemporaine.



Nantes
Université

CRHIA
centre de recherches
en histoire internationale
et atlantique

NON RECONNUS MAIS CONFORMES AUX CRITÈRES DE LA CONVENTION

OFFICIELLEMENT RECONNUS

N'ENTRENT PAS DANS LES CRITÈRES DE LA CONVENTION

OFFICIELLEMENT RECONNUS

511 AV. J.-C. Destruction de la cité de Sybaris par Crotoné (Grande Grèce)

416 AV. J.-C. Massacre des Méliens par les Athéniens

146 AV. J.-C. Destruction de Carthage par Rome

1904-1905 Génocide de Nama et Herero

1915-1923 Génocide des Arméniens

1940-1944 Génocide des Juifs d'Europe

1950-1971 la Chine maoïste (critère politique)

1975-1979 Génocide au Cambodge (critère politique)

1994 Génocide des Tutsi du Rwanda

OFFICIELLEMENT RECONNUS